

DECLARATION CFE-CGC LORS DE LA 2^{ème} REUNION DE NEGOCIATION TELETRAVAIL



Les élus CFE-CGC prennent acte du fait que la Direction refuse une négociation télétravail pour l'ensemble des salariés de l'entreprise et souhaite une négociation exclusivement pour les salariés du service DSI du siège afin de couvrir une expérimentation d'1 an.



Nous notons que la Direction Générale n'est pas favorable à la mise en place du télétravail chez Manpower mais nous n'avons toujours pas entendu pour quelles raisons objectives.

Les élus CFE-CGC ne peuvent pas cautionner une telle attitude. Il serait irresponsable de notre part d'accepter une négociation excluant la quasi-totalité de l'effectif de l'entreprise.

Afin de préserver une équité entre les salariés de l'entreprise, nous sommes ouverts à l'idée d'expérimentations diverses sur le territoire.

En préalable, il est absolument indispensable que la Direction donne aux OS un état des lieux de la situation du télétravail à ce jour chez Manpower avec des informations précises concernant les salariés qui exercent déjà du télétravail ainsi que les modalités dans lesquelles ils l'exercent.

Nous ne comprenons pas ce blocage de la Direction annoncé ce matin alors que tout le monde sait que le télétravail est pratiqué régulièrement sans aucun cadre juridique par des salariés ayant des fonctions très différentes, au siège comme dans le réseau.

Les élus CFE-CGC restent ouverts à une négociation télétravail pour tous les salariés de l'entreprise si elle se fait de façon loyale et équitable.

www.cfecgc-manpower.fr

Le + syndical Manpower



AGIR DÈS
DEMAIN